



## DEMANDE DE FINANCEMENT

### ETUDIANTS EFFECTUANT UN STAGE DANS LES TERRITOIRES D'OUTRE-MER

(Saint-Pierre-et-Miquelon, Barthélemy, Saint-Martin, Guadeloupe, La Réunion, Mayotte, Martinique, Guyane)

### BILLET D'AVION A LA DEMANDE DE L'INTERESSÉ(E)

Les frais de transport par avion seront remboursés sur la base du prix du voyage en classe économique.

Joindre au **formulaire de demande** les justificatifs suivants : **factures des billets aller/retour**

**Les billets seront remboursés à terme échu du stage.**

! Cette indemnité n'est cumulable avec aucun dispositif de prise en charge totale ou partielle de frais de transport directement versé à l'intéressé(e).

### REGIME INDEMNITAIRE

Une indemnité spéciale égale à 40 % du montant de la rémunération sera ajoutée au traitement de base.

! Elle sera versée pour **le temps de présence physique** de l'externe sur le territoire et si le stage est bien identifié comme « Outre-Mer » par la faculté.

### ETUDIANT(E) :

MATRICULE HCL :

NOM :

PRENOM :

### STAGE :

LIEU DE STAGE :

DATE DE DEBUT DU STAGE :

DATE DE FIN DU STAGE :

Lyon, le

Signature de l'étudiant(e) :